

Où va la politique sportive du gouvernement ?

Si l'on s'en tient aux décisions prises par le gouvernement, celles-ci sont limpides : le « modèle sportif français » (MSF) bat de l'aile, non pas par épuisement de ses possibilités mais par abandon de ses géniteurs. Mme R. Yade a présenté un court film à la Sorbonne en introduction des débats qu'elle avait convoqués. Le MSF y était plutôt bien présenté ; le projet de budget et les présupposés qu'il porte l'enterrent allègrement ; « l'identité nationale » en prend un sale coup sur la tête parce que l'on voit bien, qu'il ne s'agit pas ici de parler des insuffisances de ce modèle, mais de le délabrer parce qu'il n'y a plus intérêt à des politiques publiques dans ce domaine. De façon plus ou moins rampante, mais parfois plus glorieuse, l'objectif est bien de livrer ce secteur, perçu comme réservoir possible d'activité économique, à une emprise plus importante de celle-ci tant au niveau des équipements que des services ou prestations des fédérations (« mines d'or sous exploitées »)¹. La pression de la demande sociale, combinée à la rétraction de la prise en charge publique devrait donc offrir à l'investissement privé des voies d'investissement. C'est bien ainsi que le ministère des sports a théorisé la question des formations, cette démarche vaut aussi pour les pratiques.

Ce qu'il y a de surprenant, aussi c'est la grande facilité avec laquelle le Président de la République se carapate de ses engagements sportifs sans que cela entraîne de vives réactions du mouvement sportif. Tout cela reste feutré.

A l'usage, nous savons bien que ce ne sont pas les grandes déclarations d'intention qui comptent. L'habituel discours laudateur sur le sport débouche sur peu d'initiatives le concernant en masse ; il se réduit à un « *soutien accentué au sport de haut niveau, condition nécessaire pour le maintien du sport français à un rang international élevé* » ; le budget alors, structure les mesures en conséquence – réforme des CREPS et de l'INSEP, contrats d'objectifs avec les fédérations concernées -, pour le reste des pratiques sportives, le ministère se contente d'en appeler à la mobilisation des acteurs (associations, bénévoles, collectivités) en distribuant ici et là quelques subventions pour en maintenir des élues, à flots.

La stratégie du ministère de « se recentrer sur le pilotage national du développement du sport pour tous » en jouant le rôle d'un conseiller éclairé « en matière d'analyse de l'offre sportive et de propositions d'action aux acteurs locaux » (associations et fédérations) est une option calamiteuse pour le sport lui-même. Alors que le bilan sur cette question du développement du sport est des plus contestables (d'après ses propres indicateurs) cette stratégie revendiquée n'est-elle pas une fuite de responsabilité publique, désastreuse du point de vue de la question fondamentale de la lutte contre les inégalités sociales ; ce gouvernement, ne les organise-t-elles pas ?

Un regard rapide sur les indicateurs de la mission éclaire le sujet : les politiques publiques développées selon l'optique précédemment dénoncée, ont peu d'effet sur des questions aussi essentielles que les licences féminines, les licences en ZUS, voire les adultes d'âge supérieur à 20 ans. A cet égard, la comparaison avec le sport scolaire dont le gouvernement s'échine à limiter le rayonnement, est fort utile : les licences féminines approchent les 40% (contre 17,9% dans le secteur civil) et les 21% de licences dans les zones prioritaires (contre 11,6%), 20,38% de pénétration chez les filles dans le milieu rural². Voilà un sujet de méditation.

¹ Lire « Le temps libre des français dédié au sport », Etude TNS sport, Ineum Consulting, Audencia Nantes

² « Face à l'inquiétude du MJSVA du à la perte importante des licences filles au sein des fédérations sportives, l'UNSS devient l'organisme privilégié à pouvoir mobiliser les jeunes filles dans les zones difficiles » (Rapport UNSS 07/08, p. 31)

Il est clair que sous le vocable ministériel de la « promotion du sport pour le plus grand nombre » se cache une vraie démission publique. Historiquement, les références du MSF proposaient l'idée de « sport de masse », du « sport pour tous » ; l'arrivée du sport pour le plus grand nombre s'est accompagnée de la politique des publics cibles qui, préoccupés par des créneaux (femmes , immigrés, ZUS, handicapés...), ne se pose plus la question de ceux qui sont hors de ces critères, ou plutôt leur réserve le sort de s'organiser comme ils l'entendent ! Cette politique de segmentation s'est accompagnée, dans le milieu des années 80 d'un formatage des DDJS repliées sur un travail administratif, dénaturant, déjà, les missions des PTP. La RGPP a parachevé le dispositif !

Quant au secteur professionnel le gouvernement reste sous la pression des lobbies puissants et bien relayés auprès des parlementaires et responsables politiques et que l'épisode de la DIC conforte. Un débat devrait s'instaurer sur la politique des grands stades, comme des grandes salles, sachant que la France n'a peut-être pas à copier ce qui se fait en Angleterre, Allemagne, Italie ou Espagne, tant le supportérisme et la passion sportifs du spectacle y est bien moindre. Ici, le volontarisme étonnant des rapports Seguin et Besson, ne devrait pas être admis sans débat public conséquent, débat lié à des décisions de niveau européen, certainement.

Le sport de haut niveau n'est pas exempt d'un examen public. L'étude TNS et all. montre que la pratique de compétition est de moins en moins importante³, la pratique étant plus individuelle (59%) que de club (47%). Ce rapide état des lieux indique l'urgence, là aussi, d'un vrai débat que toutes les forces attachées au développement du sport devraient demander ensemble. Un regroupement, « Le sport est un droit », est en constitution ; il va devoir peser fortement tant auprès des pouvoirs publics, qu'aux différents niveaux territoriaux, auprès du CNOSF, lui aussi à conquérir à cette idée, tant ce milieu sportif est réticent à un débat démocratique entre toutes les composantes intéressées par le développement du sport. C'est ce déficit-là et le bilan de la situation, qui nous laisse penser que l'égalité des citoyens devant l'accès au sport est encore largement à conquérir.

³ Sur les 23,5 millions de Français de plus de 15 ans déclarant pratiquer un sport (soit 47% de la population) seuls 7% font de la compétition officielle.